



SKI CLUB CROSSEY

Règlement Général

(A RETOURNER SIGNE)

1. *Le but de l'association est d'emmener les enfants dans une station de ski où ils sont en partie pris en charge par des moniteurs ESF de la station. Ces derniers leur dispensent des cours de ski alpin ou de surf afin qu'ils obtiennent leurs diplômes en fin de saison. Les accompagnateurs assurent l'encadrement des enfants pendant le temps restant.*
2. *1 demi-journée à Autrans et 5 journées aux Saisies sont prévues de janvier à mars, selon l'enneigement. Ces sorties auront lieu le samedi après midi pour Autrans et le samedi ou dimanche toute la journée pour Les Saisies.*
3. *Les enfants doivent avoir 6 ans révolus et être munis d'un équipement en bon état (skis ou surfs réglés et identifiés au nom de l'enfant - chaussures adaptées). Les accompagnateurs **n'ont pas le droit** de régler les skis. Il appartient donc aux parents de fournir un matériel en bon état de fonctionnement.*
4. *Les skis et les bâtons doivent être attachés ensemble, **sangles obligatoires**.*
5. *Les enfants doivent être chaudement vêtus et équipés de gants, bonnets et lunettes ou masque, quelle que soit la météo. **Ils ne devront pas porter leurs chaussures de ski ou surf aux pieds (sac ou attaches pour chaussures de ski fortement recommandés). Le port du casque est fortement recommandé également. Le SKI CLUB dégage toute responsabilité en cas de perte de matériel.***
6. *Un goûter sera offert à la fin de la journée (boisson et gâteaux).*
7. *Ne prendront le car que les personnes dont la fiche d'inscription est rendue complète. Des réserves concernant la couverture d'assurance des personnes peuvent également interdire l'accès aux cars.*
8. *Les parents seront présents aux heures de départ et d'arrivée des cars.*
9. ***Le club se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de reporter les sorties pour des problèmes d'enneigement, d'encadrement, etc.***
10. *Le club ne rembourse pas les personnes qui manqueront des sorties.*

11. *Ski Libre Accompagné* : Seuls les mineurs de plus de 13 ans ayant passé avec succès la 3^{ème} étoile pourront s'inscrire dans ce groupe.
12. **Ski et Surf Freestyle** : Seuls les mineurs de plus de 14 ans ayant depuis au moins 2 ans, soit leur flèche, soit leur surf 3, pourront s'inscrire dans ces groupes (**Attention : Casque et dorsale OBLIGATOIRES**)
13. La responsabilité du club ne saurait être engagée si des enfants refusent de suivre leur groupe, leur moniteur, leur accompagnateur ou s'ils ne respectent pas les consignes données.
14. L'assurance est valable uniquement sur le domaine skiable de la station.
15. La responsabilité des familles est engagée si leurs enfants n'attachent pas leur ceinture dans les cars.
16. *Rassemblement* :

**LE RASSEMBLEMENT EST ORGANISE SUR
LE PARKING DE L'ECOLE PRIMAIRE DE ST ETIENNE DE CROSSEY
A 10h15 (Autrans) ou 7h15 (Les Saisies) PRECISE.**

**LE RETOUR EST PREVU
A 18H45 ou 19H15 ENVIRON AU MEME ENDROIT.**

**LE STATIONNEMENT DE VOS VOITURES DOIT SE FAIRE CÔTE ECOLES DE FAÇON A
LAISSER L'ACCES AUX CARS CÔTE CANTINE**

Signature des parents
(précédée de la mention lu et approuvé)



SKI CLUB CROSSEY

Règlement Général

(EXEMPLAIRE A CONSERVER)

1. *Le but de l'association est d'emmener les enfants dans une station de ski où ils sont en partie pris en charge par des moniteurs ESF de la station. Ces derniers leur dispensent des cours de ski alpin ou de surf afin qu'ils obtiennent leurs diplômes en fin de saison. Les accompagnateurs assurent l'encadrement des enfants pendant le temps restant.*
2. *1 demi-journée à Autrans et 5 journées aux Saisies sont prévues de janvier à mars, selon l'enneigement. Ces sorties auront lieu le samedi après midi pour Autrans et le samedi ou dimanche toute la journée pour Les Saisies.*
3. *Les enfants doivent avoir 6 ans révolus et être munis d'un équipement en bon état (skis ou surfs réglés et identifiés au nom de l'enfant - chaussures adaptées). Les accompagnateurs **n'ont pas le droit** de régler les skis. Il appartient donc aux parents de fournir un matériel en bon état de fonctionnement*
4. *Les skis et les bâtons doivent être attachés ensemble, **sangles obligatoires.***
5. *Les enfants doivent être chaudement vêtus et équipés de gants, bonnets et lunettes ou masque, quelle que soit la météo. **Ils ne devront pas porter leurs chaussures de ski ou surf aux pieds (sac ou attaches pour chaussures de ski fortement recommandés).** Le port du casque est fortement recommandé également. **Le SKI CLUB dégage toute responsabilité en cas de perte de matériel.***
6. *Un goûter sera offert à la fin de la journée (boisson et gâteaux).*
7. *Ne prendront le car que les personnes dont la fiche d'inscription est rendue complète. Des réserves concernant la couverture d'assurance des personnes peuvent également interdire l'accès aux cars*
8. *Les parents seront présents aux heures de départ et d'arrivée des cars.*
9. ***Le club se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de reporter les sorties pour des problèmes d'enneigement, d'encadrement, etc.***
10. *Le club ne rembourse pas les personnes qui manqueront des sorties.*

11. *Ski Libre Accompagné : Seuls les mineurs de plus de 13 ans ayant passé avec succès la 3^{ème} étoile pourront s'inscrire dans ce groupe*
12. **Ski et Surf Freestyle** : *Seuls les mineurs de plus de 14 ans ayant depuis au moins 2 ans, soit leur flèche, soit leur surf 3, pourront s'inscrire dans ces groupes (**Attention : Casque et dorsale OBLIGATOIRES**)*
13. *La responsabilité du club ne saurait être engagée si des enfants refusent de suivre leur groupe, leur moniteur, leur accompagnateur ou s'ils ne respectent pas les consignes données.*
14. *L'assurance est valable uniquement sur le domaine skiable de la station.*
15. *La responsabilité des familles est engagée si leurs enfants n'attachent pas leur ceinture dans les cars.*
16. *Rassemblement :*

**LE RASSEMBLEMENT EST ORGANISE SUR
LE PARKING DE L'ECOLE PRIMAIRE DE ST ETIENNE DE CROSSEY
A 10h15 (Autrans) ou 7h15 (Les Saisies) PRECISE.**

**LE RETOUR EST PREVU
A 18H45 ou 19H15 ENVIRON AU MEME ENDROIT.**

**LE STATIONNEMENT DE VOS VOITURES DOIT SE FAIRE CÔTE ECOLES DE FAÇON A LAISSER
L'ACCES AUX CARS CÔTE CANTINE**

Signature des parents
(précédée de la mention lu et approuvé)



SKI CLUB CROSSEY

Dates de sortie

(en fonction de la météo et de l'enneigement, le ski club crossey se réserve le droit de modifier ou d'annuler les dates de sorties)

14 JANVIER 2017

Sortie ½ Journée - AUTRANS

Départ : 10H15 – Retour :18H45

21 JANVIER 2017

Sortie Journée - LES SAISIES

Départ : 7H15 – Retour :19H15

4 FEVRIER 2017

Sortie Journée - LES SAISIES

Départ : 7H15 – Retour :19H15

11 FEVRIER 2017

Sortie Journée - LES SAISIES

Départ : 7H15 – Retour :19H15

11 MARS 2017

Sortie Journée - LES SAISIES

Départ : 7H15 – Retour :19H15

18 MARS 2017

Sortie Journée - LES SAISIES (Passage des niveaux)

Départ : 7H15 – Retour :19H15

31 MARS 2017 (sous réserve)

Fête du Ski Club – Remise des médailles

20h30 – Salle des fêtes de St Etienne de Crossey



SKI CLUB CROSSEY

Fiche de renseignement

(A RETOURNER COMPLET ET SIGNE)

ENFANT :

Nom - Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Classe fréquentée :

PARENTS OU TUTEURS LEGAUX :

Nom - Prénom :

N° de téléphone à prévenir le samedi lors des sorties :

N° de téléphone (Portable ou professionnel ou autre) :

Adresse Email :

EN CAS D'ACCIDENT, je désire (mettre une croix devant la sélection)

Que le responsable prenne sur place l'initiative utile.

Dans la mesure du possible qu'il soit conduit à l'hôpital de :

Dans la mesure du possible qu'il soit conduit à la clinique de :

Remarques particulières des parents: (allergie, traitement médical...) :

.....

L'UTILISATION D'UN CASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDEE

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Quel niveau de ski ou surf a obtenu votre enfant ? :

Somme versée pour les sorties :

LE PORT DE LA CEINTURE EST OBLIGATOIRE DANS LES CARS

Fait à _____, le _____

Signature des parents



SKI CLUB CROSSEY

CERTIFICAT MEDICAL

(A RETOURNER COMPLET ET SIGNE)

Je soussigné Dr :

certifie que l'enfant :

est reconnu :

apte à la pratique

du ski alpin, y compris en compétition

du surf, y compris en compétition

Inapte

Fait à :

Le :

Signature et cachet du praticien :



SKI CLUB CROSSEY

ATTESTATION ASSURANCE

(A RETOURNER COMPLET ET SIGNE)

Tout inscrit au Ski Club, accompagnateurs compris, doit être personnellement couvert par une assurance type « responsabilité civile ». Les contrats type « habitation multirisques » ou « scolaires / extra - scolaires » sont en général suffisants. Tout adhérent doit le vérifier.

La responsabilité du ski club ne saurait être engagée si un contrat personnel s'avérait inadapté.

Par ailleurs, l'assurance du Ski Club couvre tous ses adhérents pour les frais de sauvetage et/ou recherche à hauteur de **1000 €**. Ces frais peuvent très rapidement être dépassés et il vous appartient d'estimer si vous souhaitez être mieux couverts et contracter par ailleurs une assurance complémentaire pour les frais cités ci-dessus.

OBLIGATOIRE POUR TOUTE INSCRIPTION AU SKI-CLUB :

J'atteste sur l'honneur que : (Nom de l'adhérent).....

est couvert(e) par un contrat type « responsabilité civile ».

Organisme.....

N° de police.....

Fait à _____, le _____

Signature des parents
(précédée de la mention lu et approuvé)

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT :

Je soussigné....., agissant en qualité de (père, mère, tuteur,....)..... reconnaît avoir pris connaissance du texte ci-dessus. J'ai décidé en toute connaissance de cause de couvrir ou non (Nom de l'adhérent)..... de façon complémentaire pour les frais de sauvetage et/ou recherche.

Fait à _____, le _____

Signature des parents
(précédée de la mention lu et approuvé)



SKI CLUB CROSSEY

DROIT A L'IMAGE

(A RETOURNER COMPLET ET SIGNE)

Je, soussigné(e),

Nom

Prénom

Autorise

N'autorise pas

L'association Ski Club Crossey à afficher ou à faire paraître (parution presse, site internet du club, résultats, etc....) ma photographie et/ou la photographie de mon enfant

Nom

Prénom

Fait à

, le

Signature des parents